

Publié dans :
CHARBIT Yves dir.), *La population des pays en*
***développement*. Paris, La Documentation Française, 2000.**
Chapitre 5, pp.99-128
www.ladocumentationfrancaise.fr

Les migrations internationales

Véronique PETIT

La situation migratoire mondiale est beaucoup plus diversifiée que ne le laisse penser la vision des flux d'émigrés arrivant dans les pays occidentaux. En effet, les flux perçus depuis l'Europe paraissent suivre principalement une orientation sud-nord et être composés de migrants de travail et de demandeurs de droit d'asile. En fait, les migrations internationales sud-nord ne sont qu'un aspect de la réalité, et les migrations sud-sud intracontinentales ou intercontinentales sont significatives : en 1965, les pays industrialisés occidentaux n'absorbaient que 36,5% des migrants internationaux, et 43,4% en 1990. Les migrations entre des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine sont généralement de nature interrégionale¹. Les situations des pays en développement sont actuellement très différentes en termes économiques, politiques et écologiques. L'agrégation de ces facteurs conduit à une mobilité à multiples facettes : migration de main d'œuvre très qualifiée ou au contraire sans qualification, réfugiés non demandeurs de droit d'asile, implication des femmes, etc. Cette complexification progressive du système des migrations internationales a été analysée par Zelinsky.

A l'origine la variable « migrations internationales » n'intervenait pas dans le schéma explicatif de la transition démographique alors qu'il était évident qu'elle pouvait être déterminante dans la croissance d'une population (cf. chapitre 1), comme ce fut le cas aux Etats-Unis. Afin de remédier à cette critique, en 1971, Zelinsky² proposa un modèle de *transition de la mobilité*,

¹ Zlotnik Hania, 1998. « International migration 1965-1996 : an overview », *Population and Development Review*, n°3 1998, pp. 429-468.

² Zelinsky W., 1971. « The hypothesis of the mobility transition » in *Geographical Review*, avril 1971, pp. 219-249.

tenant compte à la fois des migrations internes et internationales, dont les caractéristiques évoluaient parallèlement aux différentes phases de la transition démographique. Selon son modèle, les migrations internationales dans les sociétés qui achèvent leur transition se caractérisent par une mobilité des zones les moins avancées vers les zones les plus développées, une complexification des mouvements, un durcissement du contrôle de la mobilité et une sélection des migrants les plus qualifiés. Il fait donc dépendre l'intensité des migrations internationales et leurs caractéristiques du niveau de développement économique et social. Cette corrélation entre migration et développement est classique dans l'analyse de la rationalité du comportement des migrants. De même l'orientation des flux migratoires peut être considérée comme un révélateur de la situation du monde : une économie caractérisée à la fois par de profondes disparités de richesse en particulier entre le nord et le sud, et par une globalisation du système économique ; des tensions géopolitiques extrêmes (conflits liés au découpage des frontières, aux revendications dites ethniques, guerres dues aux rivalités concernant l'accès aux ressources, aux matières premières) ; l'accentuation de la détérioration de divers milieux écologiques.

Pourtant si les migrations internationales sont un indicateur des changements et des crises économiques, si elles apparaissent comme un enjeu politique de notre époque, il serait paradoxalement illusoire de croire que la mobilité est un trait significatif de notre monde actuel. Au contraire « le nombre total d'immigrés, c'est-à-dire de personnes ayant quitté leur pays pour se fixer dans un autre pays pour une durée supérieure à un an, est de l'ordre - car dans ce domaine l'exactitude statistique n'existe pas - de 130 à 150 millions, ce qui ne représente que 2,3% de la population mondiale »³.

1. Définitions et problèmes de mesure

Les migrations internationales présentent une multiplicité de formes (migrations de main d'œuvre non qualifiée, regroupement familial, réfugiés, demandeurs d'asile, exode des compétences : « brain-drain », etc.) et elles s'inscrivent dans des contextes socio-économiques et politiques (crise économique, guerre, catastrophe écologique, répression politique) très diversifiés. De l'ensemble des phénomènes démographiques, la migration est sans doute celui qui est le plus difficile à mesurer en raison de son caractère

³ Simon Gildas, 1999. « les mouvements de population aujourd'hui » in Philippe Dewitte : *Immigration et intégration l'état des savoirs*, Paris, éditions La Découverte, pp. 43-55.

renouvelable et réversible⁴. De plus, la définition de la mobilité internationale ne fait pas l'objet d'un consensus entre les états en raison de la complexité de ce phénomène et de son importance en termes d'enjeux socio-politiques.

1.1. Critère géographique

Si l'on retient un critère géographique, « la migration est un déplacement de la population avec changement de résidence, d'une unité géographique à une autre ». En élargissant l'approche, on peut considérer la migration comme le passage d'un « espace de vie » à un autre ; on définit ici l'espace de vie comme « l'ensemble des lieux de séjour et de passage pratiqués régulièrement par un individu »⁵. La migration internationale est un déplacement de population avec transfert de résidence d'un Etat à un autre et avec un changement du statut juridique de la population concernée. C'est donc le franchissement de la frontière internationale, avec toute ses implications juridiques, et non l'éloignement et la distance parcourue qui constitue le critère de différenciation avec les migrations internes. Sur cette base il est possible de déterminer l'origine, le volume, la composition des flux migratoires, c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui se déplacent d'un pays à un autre, généralement sur l'espace d'une année. On parle donc de *flux de départ*, *d'émigration* (émigrer = sortir de) et à l'inverse *de flux d'entrée*, *d'arrivée*, *d'immigration* (immigrer = entrer dans).

Le vocabulaire relatif au retour dans le pays de départ ou d'émigration doit être précisé car il est parfois porteur d'ambiguïté. Il peut y avoir, en effet, risque de confusion entre le retour annuel des migrants (vacances) et le retour définitif. Celui-ci correspond à la réinstallation définitive dans la société de départ, que cette migration de retour s'effectue au cours de la période active (on parle de réinsertion) ou à la fin de celle-ci. Le terme de *réémigration* est également utilisé par certains auteurs. Selon Simon⁶, l'emploi du terme de *réémigration* convient davantage au mouvement de la population qui, après un retour de quelques années dans son pays de départ, repart pour un autre séjour ou une autre destination à l'étranger. La différence entre les flux d'entrées et de sorties forme le solde ou la balance migratoire et permet de calculer la migration nette.

⁴ Domenach Hervé et Picouet Michel, 1995. *Les migrations*, Paris, PUF, Que sais-je ? n°224, 128 p.

⁵ Courgeau Daniel en 1988 cité par SIMON Gildas, 1995. *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, Paris, PUF, 429 p.

⁶ G. Simon, op.cit.

1.2. La situation des hommes

Du point de vue des hommes, on désigne comme *émigré* tout individu qui quitte son pays pour aller vivre dans un autre pays, dans ce nouveau pays il sera considéré comme un *immigré*. Cependant chaque état définit ses propres lois d'immigration, puisque historiquement les systèmes migratoires se sont développés parallèlement à la construction des Etats Nations⁷. Ce manque d'homogénéité dans la définition de l'émigré et de l'immigré a pour résultat la production de données incompatibles et partielles au niveau international, ce qui rend difficile toute recherche statistique à visée comparatiste.

Selon les pays les données sont relatives soit aux populations migrantes (par exemple dans les pays anglo-saxons, les nationaux sont inclus dans le comptage des migrants⁸), soit aux populations étrangères (France). S'ajoute à ces problèmes d'enregistrement des mouvements, le fait que certains pays d'émigration comme l'Italie ou la Suède, se transforment avec le temps en pays d'immigration. Afin d'harmoniser les statistiques sur un plan international, les Nations Unies ont proposé en 1976 de définir « le migrant comme celui qui entre dans un pays pour au moins douze mois après avoir été absent un an ou plus », mais en Europe, seul le Royaume-Uni respecte cette définition⁹. Le terme de migrant, est plus neutre que ceux d'immigré ou d'émigré puisqu'il fait abstraction du sens du mouvement.

2. Afrique : des migrations révélatrices de la pauvreté et des déchirements d'un continent

Le nombre de migrants internationaux est passé de 7,1 millions en 1965 à 11,3 millions en 1985 (soit 2,7% de la population totale) dans cette région du

⁷ Garson Jean-Pierre et Cécile Thoreau in Philippe Dewitte, 1999 : *Immigration et intégration l'état des savoirs*, Paris, éditions La Découverte, pp. 15-31.

⁸ Par exemple un Britannique qui revient en Angleterre après avoir passé plus d'un an aux Etats Unis sera considéré comme un immigrant.

⁹ Coleman David, 1997. « La migration internationale : un défi à long terme pour le monde industrialisé et en particulier l'Europe » in Jean-Claude Chasteland et Jean-Claude Chesnais *La population du monde. Enjeux et problèmes*, Paris, PUF, pp. 498-517.

monde (Russel, 1994 : 286). Les causes des migrations en Afrique sont très variées : pastoralisme nomade traditionnel, commerce ambulante, conflits ethniques, guerres civiles, désertification et dégradation écologique, recherche d'un emploi. Trois systèmes migratoires émergent : ceux de l'Afrique de l'ouest, de l'Afrique de l'est et de l'Afrique australe.

2.1. Afrique de l'ouest : du système colonial aux logiques contemporaines

Sur l'ensemble du continent, l'Afrique de l'ouest est la région qui, avec l'Afrique du sud, connaît la plus forte tradition migratoire. Ce système migratoire est marqué par d'importants déplacements entre des pays généralement enclavés, agricoles et pauvres et les pays côtiers, plus riches grâce à une économie diversifiée. Ces mouvements de population se caractérisent fréquemment par le maintien de relations importantes avec la zone de départ. Ces liens se traduisent en termes monétaires (transferts financiers) et par une circulation du migrant et de sa famille entre la région d'accueil et leur village d'origine.

2.1.1. Les années 1940-1970 : la mobilité de main-d'œuvre

En Afrique de l'ouest, les migrations d'individus à la recherche d'un emploi sont les plus fréquentes. Elles sont directement liées au développement de l'économie de plantation et au secteur minier de certains états côtiers. Ce système migratoire a été mis en place durant la colonisation et a perduré par la suite. Une grande part des migrants provient des zones rurales et se dirige vers les pays attractifs de la région. La migration a été organisée et encouragée par les autorités coloniales qui avaient besoin d'une main d'œuvre bon marché afin de développer les économies de cultures de rentes (café, cacao, d'huile de palme) ou les activités minières (or, étain, charbon). Beaucoup d'hommes du Mali, de Haute Volta (futur Burkina Faso), de la Guinée travaillèrent ainsi dans les mines du Gold Coast (futur Ghana) et du Nigéria et dans les plantations de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Nigéria et du Togo. La mise en place en 1975 de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'ouest (Economic Community of West African States, ECOWAS) avait pour objectif de faciliter la liberté de mouvement des personnes mais également des biens et des services.

Jusqu'en 1970 le Ghana est le pays d'Afrique de l'ouest qui attire le plus d'immigrants. Ils viennent des pays environnants afin de travailler dans mines d'étain. En 1960, les étrangers représentent 12% de la population du Ghana, soit 828 000 personnes. Les pays d'origine des migrants sont le Togo, le Burkina Faso et le Nigéria. Le Togo avait alors un avenir incertain en raison de son statut de protectorat français, d'un bas niveau de développement et de nombreux togolais par conséquent choisirent d'aller travailler à l'étranger.

L'expulsion d'un quart de million de migrants du Ghana, pour la plupart originaires du Niger, du Nigéria et du Burkina Faso en 1969 marque le début d'une décennie de récession économique. L'effondrement de la production, l'hyper inflation et la sécheresse conduisent l'économie de ce pays au bord du gouffre. A partir de cette époque, le Ghana modifie sa politique migratoire et transforme son statut de pays d'immigration en pays d'émigration.

Après 1970, les flux migratoires s'orientent vers la Côte d'Ivoire, la Gambie et le Nigéria. L'attraction qu'exerce la Côte d'Ivoire s'explique par le développement des exportations des cultures de rente. En 1975, les migrants représentaient 22% de la population totale de Côte d'Ivoire, la moitié d'entre eux venaient du Burkina Faso et un quart du Mali, cette proportion s'élève à environ 30% depuis 1985¹⁰. Dans les années 90, la Côte d'Ivoire reste un pôle d'immigration même si son économie donne des signes d'essoufflement. Par exemple, les retours sont aujourd'hui plus nombreux que les nouveaux départs de Burkinabé vers la Côte d'Ivoire.

Quant au Nigéria le développement de l'industrie pétrolière dans les années 70 causa un afflux de main-d'œuvre étrangère venant des pays voisins, en particulier du Ghana, de 2,5 millions de personnes. La plupart des migrants étaient de jeunes hommes célibataires sans qualification. Après la chute du prix du pétrole dans les années 80, la situation changea considérablement : plus de la moitié des travailleurs immigrants furent rapatriés dans leur pays d'origine et le Nigéria devint à son tour un pays d'émigration. En effet, des dizaines de milliers d'individus hautement qualifiés quittèrent essentiellement pour les pays industrialisés d'Europe afin de valoriser leurs compétences.

2.1.2. les années 1980-1990 : les migrations sud-nord et les mouvements de réfugiés

Les migrations en Afrique de l'ouest sont donc essentiellement des migrations de travail bien que cette zone de l'Afrique ne soit plus exempte de conflits civils ou ethniques (guerre de sécession du Biafra au Nigéria à la fin des années 60, récentes guerres civiles de Sierra Leone et du Libéria depuis 1989). La politique de répression au Togo en 1993 a causé la fuite de 20 000 Togolais au Ghana et au Bénin (UNHCR, 1998). En 1997, La Guinée, l'un des plus pauvres pays d'Afrique, a accueilli 400 000 réfugiés du Libéria

¹⁰ La place importante des immigrés, l'acquisition de terres et de la nationalité ivoirienne par des migrants est devenue au cours des dernières années un enjeu de politique intérieure de plus en plus sensible comme en a témoigné la dernière campagne électorale pour l'élection présidentielle. Durant cette campagne un des candidats de l'opposition fut accusé d'être incapable de prouver son « ivoirité » en raison de sa présumée origine burkinabé, le processus démocratique fut interrompu par le coup d'état du général Gueï.

(UNHCR, 1997). D'autres pays de la région comme le Tchad, le Mali (conflits avec les Touaregs) et le Sénégal (conflit indépendantiste en Casamance) connaissent également des troubles politiques qui génèrent des migrations de réfugiés en Afrique sub-saharienne.

Jusque dans les années 70, l'orientation des migrations internationales reste profondément marquée par l'histoire coloniale : les Maliens, les Sénégalais, les Burkinabés migrent en France tandis que le Royaume-Uni attire les Ghanéens et les Nigériens ; la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Sénégal sont les centres attractifs pour les populations de l'intérieur de cette zone. Au cours de la décennie suivante avant la crise économique des années 80, des pays d'Afrique centrale (Gabon, Cameroun, Congo) sont également des pôles attractifs. Mais progressivement d'autres pays du nord entrent dans ce système : l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les Etats Unis détournent les migrants africains francophones alors que l'Allemagne attire les migrants anglophones du Ghana, Nigéria, Libéria. Selon Robin¹¹ le système migratoire ouest-africain « ne constitue pas une entité autonome ; il dépend des autres systèmes migratoires des 'Suds' et du 'Nord' et interfèrent entre eux ». L'accroissement de la mobilité et la diversification des parcours des migrants s'explique le durcissement des politiques des pays d'accueil (réglementation restrictive au nord et expulsions massives au sud) qui réduisent les espaces de migrations.

2.2. Afrique de centrale et de l'est : la plus forte concentration au monde de réfugiés

En Afrique de l'est et centrale les principaux mouvements de populations sont dus classiquement au nomadisme, et plus tragiquement aux guerres civiles, aux sécheresses et aux famines qui en résultent. Alors qu'en Afrique de l'ouest les frontières correspondent peu ou prou aux territoires traditionnels des groupes ethniques, le découpage des frontières en Afrique de l'est divisa brutalement les groupes ethniques entre plusieurs pays. Les pays de cette région diffèrent entre eux en termes de composition de la population, de niveau de développement et de disponibilité en ressources naturelles.

¹¹ Robin Nelly cité par Richard Lalou, 1996. « Les migrations internationales en Afrique de l'ouest face à la crise » in Coussy Jean et Jacques Vallin, 1996. *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques migratoires*. Paris, CEPED, pp.345-373.

2.2.1. Complexité politique et ethnique : des flux conséquents de réfugiés

Le schéma migratoire est très fortement compliqué par les fluctuations de l'économie et l'instabilité interethnique et politique. Dans les années 60 et 70, la production de café, de thé, et de sisal (fibres textiles) assuraient les bases des économies du Kenya, de Zambie et de l'Ouganda et attiraient des populations des pays environnants comme le Soudan, l'Ethiopie et la Tanzanie. Ces états demeurent très défavorisés en raison des conditions écologiques, et ils se caractérisent par une extrême pauvreté, une économie stagnante et des conflits interethniques violents. Les principaux pays d'émigration entre 1960 et 1980 sont le Rwanda, le Burundi, l'Ethiopie et les pays de la corne de l'Afrique. Les pays d'immigration sont le Kenya, la Tanzanie, le Malawi, le Zimbabwe et la Zambie. En raison des conflits armés des années 60 et 70 de nombreux pays d'Afrique de l'est et de la corne de l'Afrique « échangèrent » des flux de réfugiés. En 1975, on estimait que 350 000 réfugiés se trouvaient au Rwanda, au Burundi, en Ethiopie, au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie. En 1981 plus des trois quarts des 6,1 millions réfugiés en Afrique étaient dans cette région. Les conflits interethniques internes et les luttes politiques dégénèrent en guerres internationales car les rebelles reçurent le soutien d'états voisins en raison de la solidarité due aux liens ethniques.

Après 1980, le nombre de réfugiés augmente en Afrique sub-saharienne, et c'est dans la corne de l'Afrique que la situation est la plus critique. Alors qu'en 1972 le nombre de réfugiés était de 1,25 million en Afrique soit 8% des réfugiés au niveau mondial, il est passé en 1992 à plus de 5,25 millions soit 32% de la population totale des réfugiés au monde. En 1979, le flux de réfugiés le plus important allait d'Ethiopie vers le Soudan et la Somalie, soit au total un million de personnes. L'Ethiopie arrive au second rang après le Mozambique en 1991 avec 750 000 réfugiés et un million de personnes déplacées. A la fin des années 80, la guerre civile au Soudan qui opposa les islamistes du nord aux populations chrétiennes et animistes du sud du pays, en majorité des Dinkas, provoqua la fuite de centaines de milliers de Soudanais. Ces réfugiés échouèrent dans des camps en Ethiopie. Ils y furent rejoints par des réfugiés de Somalie qui fuyaient l'anarchie, la famine et la violence qui sévissaient dans leur pays. En contrepartie, le Soudan accueillit plus d'un demi-million d'Ethiopiens. D'autres Ethiopiens rejoignirent le Tchad, le Zaïre et l'Ouganda.

La situation en Afrique de l'est se détériora encore dans les années 90 en raison des sévères sécheresses au Soudan, en Erythrée, en Ethiopie et au Kenya. La combinaison des guerres civiles et de la sécheresse eut des conséquences désastreuses pour la production alimentaire de la région. Des flux sans précédents de réfugiés furent dénombrés : le nombre total de

réfugiés et de personnes déplacées de manière interne dans la corne de l'Afrique fut estimé à 22 millions en 1994. La majorité d'entre eux sont en Ethiopie (6,7 millions), en Erythrée (1,5 million) et au Soudan (1,3 million). Au total, sur ces 22 millions de personnes, 11 millions ont été déplacés en raison des désastres écologiques et de la famine¹².

2.2.2. Réfugiés en Afrique centrale : génocide au Rwanda et situation explosive en République Démocratique du Congo (capitale Kinshasa)

En Afrique centrale le problème des réfugiés s'intensifia également. Par exemple, le Rwanda depuis son indépendance en 1962 génère constamment des flux de réfugiés en raison de l'affrontement des deux groupes ethniques principaux, les Tutsis et les Hutus pour la suprématie politique. Depuis la fin 1993, un quart de million de Rwandais se trouvent en exil au Burundi, une centaine de milliers en Ouganda et plusieurs milliers en Tanzanie et au Zaïre. Le génocide de plus de 500 000 Tutsi par des extrémistes Hutu en 1994 fut le point culminant de cet antagonisme.

La situation en République Démocratique du Congo depuis l'accession au pouvoir de Laurent Désiré Kabila est également explosive et c'est toute la région qui risque de s'enflammer. Plus de 50 000 réfugiés ont quitté l'ancien Zaïre pour le Rwanda et le Burundi (UNHCR, 1998). Les militaires congolais soutenus par l'Angola, la Namibie et le Zimbabwe affrontent des troupes ou des milices venus de l'Ouganda, du Rwanda, et du Burundi. Cette guerre a un coût économique élevé pour l'ensemble pays impliqués, mais les richesses naturelles du Congo (diamants, bois, ivoire, etc.) suscitent des convoitises extrêmes.

Le Burundi et l'Ouganda ont également connu des systèmes politiques répressifs et les guerres civiles qui en résultèrent ont provoqué l'exode d'une partie de la population. Au début des années 90, tous les pays d'Afrique centrale et de l'est accueillèrent un nombre considérable de réfugiés, qui se trouvaient pour les plus nombreux au Soudan, en Ethiopie, dans l'ex-Zaïre, au Rwanda, au Burundi, au Kenya et en Tanzanie. Actuellement c'est encore dans cette zone que se trouvent les plus fortes concentrations de réfugiés au monde.

2.2.3. Les migrations de travail vers les Etats du Golfe

En même temps, se développèrent à partir des années 70 des migrations nettement moins importantes du Soudan et la Somalie vers les états du golfe,

¹² USAID, DOS Bureau for Refugee Programs, USAID, FAO, 1997 ([http : www.info.usaid.gov](http://www.info.usaid.gov))

en particulier vers l'Arabie Saoudite, et la Libye. En 1980 les stocks des travailleurs somalis et soudanais étaient estimés à 14 000 et 68 000 dans les états du golfe. Leur présence s'intensifia et en 1985 ces stocks étaient évalués à 50 000 et à 350 000 - 500 000. D'autre part, un certain nombre de migrants en pèlerinage à la Mecque, restent en Arabie Saoudite après leurs obligations religieuses. Après la fin de la guerre du Golfe (fin 1990 - début 1991), beaucoup de travailleurs originaires de l'Afrique de l'est rentrèrent chez eux. Les Nations Unies estiment qu'environ 200 000 Soudanais quittèrent le Koweït et l'Irak mais les chiffres ne sont que des estimations en raison de la situation chaotique qui régnait à cette époque. De même les Palestiniens et les Yéménites qui avaient soutenu Saddam Hussein durant la guerre, furent de facto considérés comme indésirables et expulsés. Le vide créé par le départ forcé de ces travailleurs créa de nouvelles opportunités d'emploi pour les migrants d'Afrique de l'est et d'Asie.

2.2.4. La situation actuelle en Afrique centrale et de l'est

En 1993, 18 pays d'Afrique centrale et de l'est ratifièrent un protocole (COMESA Common Market for Eastern and Southern Africa) afin de réduire les limitations aux migrations de travail dans la région. Le Congo-Kinshasa dans les années 1980 était le principal pays d'immigration de la région en raison du dynamisme de l'économie lié à l'exploitation des minerais. En 1991, on estimait à un demi million le nombre de travailleurs migrants au Zaïre. La détérioration de la situation politique conduisit à un renversement au cours des années 90. Le Cameroun reste un pays d'immigration important dans la région en raison de l'économie de plantation qui attire de nombreux travailleurs sans qualification des états voisins. Dans les années 90, le Zimbabwe, la Somalie, le Malawi, Djibouti et la Zambie sont les principaux pays d'émigration. L'exode des ressources humaines qualifiées (brain drain) est également une caractéristique de l'Afrique de l'est. Les individus hautement qualifiés partent à l'étranger à la recherche de salaires élevés et de perspectives de carrière qu'ils ne peuvent obtenir en raison de l'instabilité, de la répression politique et de la récession économique. Ils migrent pour l'essentiel en Afrique du sud, dans les Etats du Golfe et en Europe¹³.

2.3. L'Afrique du sud pivot du système migratoire de l'Afrique australe

¹³ Adepoju A., 1995. « Migration in Africa », in Backer Acker J., Akin Aaina T. (eds), *The Migration Experience in Africa*. Upsalla : Nordiska Afrikainstitutet.

Durant la période 1945-1970, les migrations associées à la recherche d'un emploi furent la forme dominante de mobilité en Afrique australe. L'Afrique du sud est le pays vers lequel convergent les émigrants.

2.3.1. L'Afrique du sud : un système très contrôlé

Depuis le XIXe siècle, les compagnies minières d'Afrique du sud recrutent une main d'œuvre à bon marché dans les pays voisins comme le Mozambique, l'Angola, le Botswana, le Lesotho et le Swaziland. Un trait caractéristique est la circularité de cette mobilité qui concerne des jeunes hommes célibataires qui finissent par se fixer en Afrique du sud. Depuis 1963 le droit d'immigrer en Afrique du sud pour des raisons de travail est exclusivement réservé aux hommes¹⁴. C'est un système très organisé et étroitement contrôlé : les travailleurs qui sont recrutés par la Chambre des Mines ne peuvent pas se constituer en syndicats et ils sont faiblement rémunérés. Entre 10 à 20% des migrants, le plus souvent clandestins, travaillent dans le secteur agricole.

Entre 1970 et 1980, le nombre de migrants clandestins augmenta de manière significative en raison d'une forte demande de travail, et d'une politique d'immigration restrictive à l'égard des Noirs (procédure administrative extrêmement contraignante pour obtenir l'autorisation d'immigrer légalement). Entre 1945 et 1980, on estimait à 1,5 millions les migrants en Afrique du sud venus des pays environnants. En 1986, presque 400 000 travailleurs étaient enregistrés en Afrique du sud et 80% d'entre eux étaient employés dans les mines. A la même époque, probablement 100 000 migrants clandestins venant du Mozambique travaillaient dans l'agriculture. Les 1,5 million de migrants présents en Afrique du sud représentent 6% de la population totale du pays¹⁵.

Au cours des années 80, la politique migratoire sud africaine devint de plus en plus prohibitive, les hommes employés par les compagnies minières s'installèrent de manière permanente et l'immigration clandestine se développa. L'Afrique du sud possède 7 000 kilomètres de frontières difficilement contrôlables donc extrêmement poreuses. Le système de recrutement est basé sur le Aliens Control Act de 1991 et sur plusieurs accords bilatéraux avec les pays d'émigration. Les travailleurs ne sont admis que pour une durée limitée et à la fin de leur contrat de travail ils sont obligés de retourner dans leur pays. Le non respect de ces mesures entraîne des peines

¹⁴ Adepoju A. op. cit.

¹⁵ Stalker P., 1994. *The world of Strangers. A survey of international migration*. Geneva, International Labour Organization.

de prison et des expulsions. Le gouvernement met progressivement en place une politique de préférence pour les nationaux sur le marché de l'emploi. En 1996, une nouvelle loi renforce le contrôle de l'entrée des étrangers et il devient de plus en plus difficile de travailler en Afrique du sud sans passer par les circuits officiels de recrutement. Chaque année, environ 200 000 travailleurs migrants temporaires entrent dans le pays (50% de la force de travail totale) pour travailler dans les mines. Le gouvernement a lancé une campagne de régularisation en 1995 des migrants clandestins travaillant dans les mines depuis 1986.

Dans les années 1980 et 1990 en raison des conflits dans la région (Angola, Mozambique), l'Afrique du sud a accueilli de plus en plus de réfugiés, notamment 350 000 Mozambicains.

2.3.2. Le Zimbabwe et la Zambie

Certains pays en Afrique australe en particulier le Zimbabwe et la Zambie sont autant des importateurs que des exportateurs de main d'œuvre. Entre 1965 et 1975, le Zimbabwe (ex Rhodésie) a été un pays d'immigration pour les Blancs, les populations asiatiques et de couleur. Environ 25 000 Blancs qui fuyaient la guerre civile durant la lutte pour l'indépendance en Angola et au Mozambique y trouvèrent refuge. Cependant depuis quelques mois, la situation intérieure du Zimbabwe s'est fortement tendue en raison du projet de réforme agraire que veut imposer l'actuel président Robert Mugabe afin d'assurer sa réélection. L'annonce de ses intentions a engendré des violences à l'égard des propriétaires blancs et a déjà conduit certains d'entre eux à quitter leur pays.

De surcroît, les mines de cuivre constitue une ressource majeure du Zimbabwe et de la Zambie et ce secteur économique a attiré de nombreux migrants dans les années 60. Des travailleurs sans qualification et peu rémunérés furent recrutés au Malawi, au Rwanda et au Burundi pour travailler à l'exploitation du cuivre de cette région (« copper belt »). Cependant la chute du cours du cuivre, suivie plus tard par une dévaluation, mit fin à la demande de travailleurs étrangers entraînant un renversement des flux de travailleurs étrangers vers les pays voisins. La situation économique du Zimbabwe est également aggravée par l'appui militaire et financier apporté à la République Démocratique du Congo.

2.4. Le Maghreb : la Méditerranée comme ligne de fracture entre un sud pauvre et un nord riche

Comme celui de l'Afrique de l'ouest, le système migratoire du Maghreb a été modelé par l'histoire coloniale¹⁶, mais ce dernier reste encore très largement orienté vers l'Europe qui reste la terre de toutes les promesses.

2.4.1 La France comme terre d'accueil

La migration ouvrière qui s'est développée vers la France puis vers d'autres pays européens au cours du XXe siècle est liée au système colonial mis en place par la France en Algérie, en Tunisie et au Maroc. De cette époque « date la mise en place des réseaux villageois et l'habitude d'aller travailler au nord de la Méditerranée »¹⁷. La pénurie de main-d'œuvre pousse les autorités françaises à amorcer un recrutement dans les colonies : en 1916, 120 000 « travailleurs coloniaux » sont recrutés en Afrique du nord de manière plus ou moins forcée, afin de combler le déficit créé par la mobilisation des hommes sur le front de la Grande Guerre. S'ajoute à cette force de travail, 150 000 soldats mobilisés, plus une migration spontanée venant d'Algérie. Dans les années 20, ce seront près de 130 000 Algériens et Marocains qui feront la navette entre les deux rives de la méditerranée. Si la Seconde Guerre mondiale interrompt les mouvements, elle ne détruit pas les réseaux qui ont été construits et qui redeviennent actifs dès la période reconstruction. Entre 1950 et 1960, le nombre de Maghrébins en France passe de 50 000 à 500 000. Les indépendances (1956-1962) ne modifieront pas ce comportement car les disparités économiques entre la France et le Maghreb demeurent importantes (niveau de vie, salaires).

Le poids de la politique d'immigration doit aussi être évoqué. L'ordonnance de 1945 avait un double objectif : l'immigration de main-d'œuvre pour la reconstruction et l'immigration familiale pour compenser l'insuffisance de la fécondité. D'où à l'inverse de la République Fédérale d'Allemagne (politique du *Gastarbeiter*) des flux de travailleurs accompagnés de membres de leurs familles¹⁸.

2.4.2 L'élargissement de l'espace migratoire

¹⁶ Cohen Robin (ed) (1995). *The Cambridge Survey of World Migration*, Cambridge University Press, 570 p.

¹⁷ Simon Gildas , 1995, op. cit.

¹⁸ Charbit Yves et Bertrand Catherine, 1985. *Enfants, familles, migrations dans le bassin méditerranéen*. Paris, PUF, cahier de l'INED n°110, 195 p.

Dans une première période (1962-1974) les flux migratoires vers la France et d'autres pays européens vont s'amplifier jusqu'à la crise économique et l'arrêt de l'immigration en France et en Allemagne en 1974. A cette époque l'émigration est considérée dans les pays du Maghreb comme « un mal nécessaire » car elle contribue à éviter les tensions sociales dans des pays qui sont dans une phase de changement socio-économique : mutation du milieu rural, crise du logement, alors que la population urbaine croît très fortement. Dans ce contexte de changement de nouvelles aspirations apparaissent en matière d'éducation et de santé, ainsi qu'une forte demande d'emplois de la part d'une population de plus en plus jeune. Les migrants transfèrent également des devises qui accélèrent le développement de ces pays, même si l'Algérie bénéficie d'un fort potentiel interne en raison de ses ressources en hydrocarbures. Les gouvernements créent des services afin d'accompagner et de développer la mobilité de leur population. Au Maroc, « l'émigration devient une composante affichée dans la planification économique nationale »¹⁹.

Dans une seconde phase, l'arrêt de l'immigration en France, en Allemagne, en Belgique contraint les Maghrébins à rechercher de nouveaux pays d'accueil. Cependant si l'émigration est freinée, elle n'est pas stoppée : l'immigration clandestine continue à alimenter les marchés du travail de divers pays d'Europe (Espagne, Italie) et le regroupement familial demeure actif jusque dans les années 80. Au cours des années 80, l'espace migratoire qui était jusqu'à lors uniquement orienté vers l'Europe s'élargit à la suite d'accords signés avec les états de pétrole (Libye, Arabie Saoudite, Koweït, Jordanie). Avant la guerre du golfe, près de 150 000 maghrébins travaillent également dans autres états du monde arabe. Ils sont le plus souvent assez ou très qualifiés (Simon, 1995).

2.4.3. Quel avenir ? L'Europe reste attractive

Les mesures incitatives, notamment l'aide au retour, mises en place dans les pays d'Europe dont pas donné de résultats probants, du moins au Maroc et en Tunisie. A la fin des années 80, les retours définitifs auraient été de l'ordre de 30 000 au Maroc et de 8 000 en Tunisie. Ces flux de retours étaient probablement plus nombreux en Algérie avant le déclenchement de la guerre civile en 1992. Même si les populations maghrébines souffrent de la xénophobie et du racisme en Europe, cette dernière demeure toujours une destination attractive en raison de l'écart de développement entre le Maghreb dont les populations - les jeunes en particulier - souffrent du manque d'emplois, de logement, de perspectives de développement social et l'Union

¹⁹ Simon Gildas , 1995, op. cit.

Européenne. « Le contraste qui apparaît de part et d'autre de la Méditerranée entre les taux de natalité extrêmement bas de l'Europe du sud et la forte fécondité d'un Maghreb pauvre et instable, et, derrière lui, d'une Afrique plus pauvre et plus instable encore, constitue la plus grosse ligne de fracture dans l'histoire et n'a de rivales que celles qu'on trouve entre le nord et le sud du Rio Grande et entre le Japon et ses voisins »²⁰.

2.5 Conclusion

D'une manière générale, les états d'Afrique sont passés d'une absence de politique (« laissez faire ») à des politiques migratoires de plus en plus restrictives en raison de la récession économique depuis les années 70-80. L'Afrique du sud est le seul pays où l'immigration est strictement contrôlée depuis plusieurs décennies. Dans les migrations de travail, l'Afrique australe s'oppose à l'Afrique de l'ouest en raison de son système très réglementé qui organise la circulation des hommes. En Afrique de l'ouest même si au moment du départ le migrant est seul, il peut ensuite être rejoint par sa famille. Dans cette région, les processus migratoires s'enracinent souvent dans des traditions de mobilités qui peuvent remonter à plusieurs générations. Les réseaux structurent les comportements de solidarité entre les communautés de migrants et les villages d'origine. L'Afrique de l'est et centrale se distinguent par d'importants flux de réfugiés.

Les systèmes migratoires de l'Afrique renvoient donc l'image d'un continent déchiré et appauvri. De plus, ce tableau est incomplet car nous n'avons pas évoqué le lien entre migrations internationales et sida alors que c'est sur ce continent que l'épidémie est la plus importante. Jusqu'à lors les recherches sur le statut sérologique et les comportements sexuels des migrants susceptibles de valider la liaison entre diffusion de l'épidémie et migrations internationales (populations mobiles) sont encore trop rares et portent sur des échantillons trop limités. Cependant à l'instar des autres formes de mobilité, il est évident que la migration participe clairement à la propagation du VIH dans les régions à basse prévalence et notamment en milieu rural. La diffusion du sida au Mali, au Burkina-Faso, au Sénégal et au Niger attestent d'ailleurs de ce risque²¹.

²⁰ Coleman David, 1997, op. cit.

²¹ Lalou Richard et Victor Piché, 1994. *Migration et SIDA en Afrique de l'ouest. un état des connaissances*. Les dossiers du CEPED n°28 Paris novembre 1994, 53 p.

4. Asie : les migrations inter continentales de travail

Durant la dernière décennie, l'Asie a connu des mouvements de populations sans précédent, alors qu'en 1972 à la Seconde Conférence sur la Population Asiatique²² les migrations internationales n'avaient pas du tout été mentionnées. Cette spectaculaire évolution s'explique par la rapidité des changements économiques et sociaux, à l'amélioration des transports et des moyens de communication, à l'intensification de la globalisation et par la mise en place de réseaux migratoires.

4.1. Guerres d'indépendance, conflits ethniques et flux de réfugiés

A la suite de la Seconde Guerre mondiale, l'Asie va connaître une période de forte instabilité politique en raison de l'affaiblissement des puissances coloniales. L'indépendance de l'Inde qui aboutit à la création du Pakistan en 1947, provoque le déplacement de 15 millions de réfugiés : les Hindous fuient vers l'Inde et les musulmans vers le Pakistan. La guerre de Corée (1950-1954) provoque le départ de 5 millions de Coréens du nord du pays vers le sud, qui s'y installèrent de manière définitive, ou migrèrent vers les Etats-Unis et le Japon. En 1972, la guerre civile au Pakistan s'achève avec la création du Bangladesh et déclenche l'exode d'environ 2 millions de réfugiés. La guerre du Vietnam entraîna également des flux importants de migrants vietnamiens et laotiens vers l'Europe et les Etats-Unis. A la chute du sud Vietnam en 1975, environ un quart de million de Vietnamiens furent évacués aux Etats Unis. A la fin des années 70, l'oppression politique engendra un second flux de migrants appelés « Boat People » qui fuyaient par mer afin de rejoindre la Thaïlande ou la Malaisie. D'autres réussirent à parvenir en Indonésie et à Hong Kong. Après avoir transité des camps, plus d'un quart de million de ces réfugiés obtinrent en 1978 un statut de résident permanent en Chine. Des dizaines de milliers de vietnamiens furent reçus en Europe et aux Etats-Unis. Leur nombre diminua dans la seconde moitié des années 80, puis augmenta en 1990. Le nombre des réfugiés dans les camps d'Asie du sud-est atteignait presque 200 000 personnes en 1990. Les camps de réfugiés furent fermés au milieu des années 90.

Au Cambodge, sous le régime totalitaire de Pol Pot et des Khmer rouges (1975-1979) presque un demi million de personnes s'exilèrent et trouvèrent refuge dans les camps à la frontière thaïlandaise et au Vietnam. Ils furent

²² Economic Commission for Asia and the Far East (ESCAFE) Secretariat, 1972. *The Demographic Situation in the ESCAFE Region*, Asian Population Study series n°28, Bangkok, United Nations.

rejoins par des dizaines de milliers de Laotiens et de centaines de milliers de Khmers après l'invasion du Cambodge par le Vietnam en 1979. La politique de la Thaïlande visait dans la mesure du possible à rapatrier ces réfugiés. Après le changement de gouvernement au Cambodge en 1993, plus de 400 000 réfugiés furent rapatriés.

En 1979, l'invasion de l'Afghanistan par l'Union Soviétique causa l'exil de plus de 3 millions de personnes au Pakistan et en Iran. Malgré les efforts des Nations Unies, en 1996 encore 2,3 millions d'Afghans résidaient à l'étranger. En 1998, les réfugiés afghans sont encore 1,2 millions au Pakistan et 1,4 million en Iran²³.

Des conflits ethniques et religieux se développent aussi dans cette région du monde. Les minorités ethniques (Karen, Shan et Mon) du Myanmar (ex Birmanie) fuient la répression gouvernementale depuis 1950. La Thaïlande a accueilli 200 000 réfugiés du Myanmar, du Laos et du Cambodge. D'autre part, la guerre civile au Sri Lanka qui oppose Cingalais et Tamil, a conduit ces derniers à se réfugier dans le sud de l'Inde et en Europe. En 1992, les Tamouls étaient 200 000 en Inde et au moins 90 000 en Europe. En 1998, ils étaient encore plus de 60 000 en Inde.

4.2. Les migrations de travail vers les pays producteurs de pétrole

L'Asie se caractérise également par une forte mobilité de travail, en particulier à destination des pays pétroliers de la péninsule arabique. En 1970, 800 000 étrangers travaillaient dans ces pays, 85% d'entre eux étaient originaires des pays voisins (Jordanie, Egypte, Yémen, Oman ainsi que des Palestiniens). Le « boom » pétrolier en 1973 accéléra le développement des Etats du Golfe et accrut la demande en matière de main-d'œuvre dans les secteurs de la construction et des services. Entre 1975 et 1985, le nombre total de migrants passa de 2 à 5,5 millions au Koweït, en Arabie Saoudite, et dans les Emirats Arabes.

A la fin des années 70, le recrutement fut modifié au détriment des travailleurs d'origine arabe en faveur des travailleurs d'Asie du sud et du sud-est. Les Arabes représentaient 77% de la force de travail en 1970, 57% en 1980 et 35% en 1990. Entre 1970 et 1980, le nombre de travailleurs asiatiques dans les états du golfe ainsi que la Libye passèrent de 2 000 à 522 000 personnes. Les raisons de ce changement sont à la fois politiques et économiques. Les travailleurs asiatiques sont meilleur marché, plus manipulables, moins susceptibles de s'installer durablement, et moins demandeurs d'aides de l'état.

²³ Nations Unies - HCR, 1997. *Les réfugiés dans le monde (1997-1998)*, Paris, La Découverte, 296 p.

Des pays comme la Corée du sud, la Chine, les Philippines, la Thaïlande et l'Indonésie devinrent les principaux pourvoyeurs de main-d'œuvre dans les Etats du Golfe déployant parfois une politique active afin d'exporter leur population. Par contre les migrants d'origine arabe sont susceptibles de perturber la stabilité politique (Palestiniens, militants chiites) et d'exiger davantage des riches états pétroliers en invoquant la solidarité arabo-musulmane. Par exemple, entre 1976 et 1979, le nombre de Pakistanais dans le golfe est passé de 40 000 à 120 000; les flux annuels des Bangladais et d'Indiens sur la même période sont passés respectivement de 5 500 à 24 000 et de 4 200 à 236 000.

Cependant les pays du Golfe limitent les entrées dans leur pays pour des motifs économiques et par peur d'être dominés par les populations étrangères. Ils ont opté pour une politique dans laquelle les migrants - des hommes célibataires - ont uniquement des contrats temporaires et sont encadrés puis rapatriés par la société qui les a recrutés. Cette politique va à l'encontre de la volonté des Indiens et les Pakistanais qui ont une longue tradition de mouvement dans le Golfe, et qui prônent une intégration et une installation permanente dans les sociétés d'accueil avec un regroupement familial. De surcroît, en raison des changements dans les modes de vie des populations des états du golfe, la demande pour d'employés domestiques s'est fortement accrue. Les pays d'Asie du sud, à l'exception du Sri Lanka, en raison de leur réticence à l'émigration de femmes musulmanes, n'ont pas satisfait à cette demande, mais des pays comme le Sri Lanka, les Philippines et l'Indonésie ont activement promu la migration des femmes. A partir de 1980, le nombre d'asiatiques du sud-est s'accrût significativement au détriment des asiatiques du sud.

4.3 Après 1980 : une diversification des flux migratoires

Les tendances récentes des migrations de travail découlent des conséquences de la guerre du Golfe et des changements démographiques et économiques qui ont lieu en Asie du sud et sud-est. On assiste à une diversification et un accroissement de la mobilité dans la région, en plus des migrations vers le Moyen Orient désormais devenues classiques.

4.3.1. la montée des pays du sud-est asiatique

L'émigration de travailleurs hautement qualifiés de pays asiatiques vers les pays développés (Europe, Australie, Amérique du nord), atteint des proportions telles que ces pays constatent les effets négatifs de ces flux. Le nombre des travailleurs hautement qualifiés qui ont migré vers l'Australie, le Canada et les USA entre 1983 et 1988 est de 300 000 Philippines, 50 000

Thaïlandais et 32 000 Malaisiens. Des pays récemment industrialisés comme Singapour et Hong Kong se trouvent également dans ce cas.

Les populations des d'Asie du sud-est migrent aussi vers les pays qui sont dans la dernière phase de la transition démographique, comme le Japon, la Corée du sud, Taiwan, et des pays jadis exportateurs de main-d'œuvre qui sont devenus importateurs comme la Thaïlande et la Malaisie. Un nombre croissant de femmes du sud-est asiatique travaillent comme domestiques ou dans l'industrie « du plaisir » à Singapour, Taiwan, Hong Kong et au Japon. Durant des deux dernières décennies les migrations internationales sont devenues une véritable industrie dont tirent profit les agences gouvernementales, les investisseurs, les bureaux de recrutement et les trafiquants en particulier les mafias chinoises et japonaises.

D'une manière générale, les politiques migratoires deviennent de plus en plus restrictives à l'égard de l'admission des migrants, mais paradoxalement les gouvernements sont de plus en plus impliqués dans l'exportation de leur population à l'étranger. Les économies des pays de cette région sont désormais interdépendantes, imbriquées les unes dans les autres et des coopérations politico-économiques se développent à travers des échanges de biens, de services et de personnes. Tout comme le Japon, les pays nouvellement industrialisés ont des populations âgées avec des taux de fécondité bas et par conséquent une population active qui se réduit, ce qui entraîne une élévation du coût du travail. Cependant ceci n'implique pas que la mobilité soit incontrôlée, bien au contraire ces états sélectionnent de la main-d'œuvre uniquement pour certains secteurs économiques et pour des périodes limitées. Par exemple, Singapour, la Thaïlande et Taiwan recrutent des travailleurs non qualifiés pour les secteurs de la construction et des produits manufacturés, tandis que Brunei et Darassalam recrutent pour les plantations des migrants au Bangladesh, en Indonésie et aux Philippines.

Dans les pays d'émigration du sud et du sud-est de l'Asie, comme le Bangladesh, l'Indonésie, les Philippines, la population active va augmenter dans un futur proche. Pour ces pays l'émigration paraît être une solution partielle en réponse à la pression de la pauvreté et du chômage. Le flux d'émigrants s'est stabilisé dans la période 1980-1990 à environ 1,1 million annuel. La plupart des migrants sont originaires des Philippines, de l'Inde, du Pakistan et de la Corée du sud. Par rapport aux années 70, la part des pays du sud de l'Asie décroît au profit des pays du sud-est et de l'est de l'Asie (en particulier les Philippines, la Thaïlande, l'Indonésie). La première destination reste les pays producteurs de pétrole du Golfe. Après la chute du prix du pétrole en 1985, le nombre de migrants passa de 800 000 à 650 000, mais dès 1987 la demande de main-d'œuvre augmenta à nouveau. Cependant la structure de la demande avait été modifiée : on passa des migrants non qualifiés pour le secteur de la construction à des travailleurs non qualifiés pour les services (femmes domestiques) et semi-qualifiés pour des emplois de

service et de maintenance. Les femmes domestiques sont principalement recrutées aux Philippines, au Sri Lanka et en Indonésie, ces états en effet laissent partir leur population en dépit de la fragilité des conditions de vie des employés. En raison de la faible demande d'emplois non qualifiés pour les hommes, la part du Pakistan et de l'Inde dans ce flux diminue au profit des pays d'Asie du sud-est²⁴.

A cause de la baisse de la demande des pays du Golfe, les migrations originaires de l'Asie du sud-est et de l'est se réorientèrent de manière significative, en particulier vers Singapour, la Malaisie, Brunei, Darassalam, Taiwan, Hong Kong et le Japon. La carte des migrations en Asie se complique car certains pays sont à la fois des pays d'émigration et d'immigration. Par exemple la Malaisie, exporte des travailleurs très qualifiés vers Singapour et importe des migrants faiblement qualifiés pour les secteurs de la construction et agricole (plantations). En raison des politiques d'immigration plus libérales des Etats Unis, du Canada et de l'Australie à partir des années 1970 en ce qui concerne les migrants hautement qualifiés, l'Asie a perdu en termes de solde net 3,5 millions de personnes sur la période 1980-1990. Ce chiffre est encore presque de 3 millions pour la décennie suivante.

4.3.2. Les conséquences de la guerre du Golfe (1990-1991)

Avant la guerre du golfe, il y avait 5 à 6 millions de travailleurs immigrés et ils représentaient 70 % de la force de travail de ces pays. Au Koweït et en Irak, on estimait à environ 600 000 les migrants du sud et sud-est asiatique avant le conflit, sous la menace du conflit, un demi-million de personnes furent rapatriées dans leur pays d'origine entre août et décembre 1990. En outre, les transferts de fonds vers les pays d'émigration, chutèrent brutalement en particulier au Bangladesh et au Sri Lanka, dont les économies en dépendent largement. Après la guerre du golfe le marché de l'emploi dans le Golfe redémarra rapidement malgré des politiques plus restrictives à l'égard des migrants. Les réticences de l'Arabie Saoudite et du Koweït à admettre des travailleurs palestiniens, du Soudan, et du Yémen en raison du soutien de ces pays à l'Irak durant le conflit, permirent aux pays asiatiques de renouer avec ces destinations. Le nombre de migrants asiatiques en provenance d'Inde, du Pakistan et du Bangladesh augmenta rapidement. Le nombre total de migrants passa d'un million en 1990 à deux millions en 1994²⁵.

²⁴ Athukorala, Prema-Chandra, 1996. « International labour migration statistics in Asia » *International Migration Review* n°4 1996 pp.539-566.

²⁵ Huguet Jerrold, 1995. « Data on international migration in Asia 1990-1994 » *Asia and Pacific Migration Journal* n°4 1995, pp. 519-530.

4.4. Le schéma des migrations intra régionales

4.4.1. Une mobilité accrue vers le sud-est et l'est asiatique

Le schéma des migrations internationales dans la région entre le sud de l'Asie et le sud-est devient plus large et plus complexe. Parallèlement le nombre de femmes et de clandestins s'accroît rapidement dans ces flux migratoires. Le Japon, Taiwan, Singapour et la Malaisie restent les destinations favorites. Ces pays ont une demande forte de main-d'œuvre en raison des caractéristiques de leur propre population (population âgée avec un niveau d'éducation élevé).

Alors que les migrations du Pakistan, de l'Inde et du Sri Lanka sont principalement orientées vers l'Asie de l'ouest, au Bangladesh 16% des travailleurs migrants se dirigent vers le sud-est asiatique (1990-1994) et en particulier le Japon et la Malaisie. Dans le cas des Philippines et de la Thaïlande, cette tendance est encore plus exacerbée puisque respectivement 31% et 72% de leurs migrants internationaux vont vers les pays du sud-est et de l'est asiatique.

En plus de ces migrations autorisées, un grand nombre de femmes migrent clandestinement pour travailler dans l'industrie du « divertissement » : le trafic de femmes pour la prostitution est devenu un véritable commerce entre les Philippines et le Japon, la Thaïlande et la Malaisie, l'Indonésie et Singapour, et entre les pays de l'ex-Indochine.

4.4.2. Les politiques migratoires et la crise économique de 1997

On estime à un million le nombre de travailleurs clandestins en Malaisie et à 200 000 au Japon. La majorité des migrants clandestins proviennent des Philippines, du Bangladesh et de la Thaïlande (Huguet, 1995). Les autorités des pays d'immigration durcissent de plus en plus leur politique migratoire. En Malaisie, par exemple, les migrants et les travailleurs temporaires doivent désormais avoir un permis de séjour et de travail, les employeurs payent des taxes et les frontières sont davantage surveillées. Les migrants illégaux sont susceptibles d'être emprisonnés puis expulsés. Le Japon qui traditionnellement a découragé l'immigration, a cependant connu une vague migratoire dans les années 80. En 1990, ce pays a décidé de ne pas relancer un programme de recrutement de travailleurs, mais au contraire de réduire l'immigration le plus possible, seuls échappent à ces restrictions, les descendants de Japonais du Brésil et du Pérou. Cependant la forte demande de main-d'œuvre non qualifiée demeure importante et des migrants clandestins continuent à entrer au Japon soit avec un visa touristique soit par la mer.

La crise financière asiatique de 1997 qui débuta en Thaïlande n'a pas été sans conséquence sur les migrations internationales dans la région. La plupart des

pays d'immigration du sud-est et de l'est asiatique ont durci leur politique migratoire afin de freiner l'entrée sur le territoire de travailleurs non qualifiés. Les migrations internationales sont donc devenues un enjeu de politique interne.

Dans le même temps, la pression à l'émigration augmente dans les pays défavorisés qui voient leur situation économique se dégrader. Les migrants clandestins tentent désormais d'atteindre également les Etats-Unis ou l'Australie. Alors que des femmes migrantes sont majoritairement originaires des Philippines, de la Thaïlande et de Taiwan, des pays comme la Corée du sud, l'Iran, le Pakistan, la Malaisie et l'Indonésie exportent plutôt une main-d'œuvre masculine.

4.5. Perspectives : quand la Chine s'éveillera...

Les facteurs qui expliquent l'augmentation des migrations internationales en Asie interagissent entre eux : expansion économique, changements politiques et sociaux et impact de la globalisation. De surcroît, la multiplication des réseaux de migrants donne une impulsion aux migrations internationales dans la région, par conséquent les flux s'auto-alimentent. La jonction des facteurs démographiques (la croissance de la population totale et en particulier celle de la population active) et des facteurs économiques (contexte de large sous-emploi) produit depuis les années 90 et pour la prochaine décennie des stocks substantiels d'émigrants potentiels²⁶. Cependant ce sont des facteurs plus politiques et sociaux qui détermineront quelles formes prendront ces flux : migrations temporaires ou définitives, légales ou clandestines, participation des femmes, etc. L'ensemble de ces facteurs affaiblit l'explication selon laquelle les flux seraient orientés des pays en cours de transition démographique vers les pays ayant achevé leur transition. La causalité est plus complexe. De plus une inconnue de taille demeure : la Chine et l'Inde renferment à elles deux un tiers de la population mondiale, de par leur entrée sur le marché mondial du travail elles peuvent modifier fondamentalement les données du problème. Par exemple en 1993, la Chine a proposé au Japon de mettre à sa disposition deux millions de travailleurs²⁷. Même si aucune suite ne fut donnée à cette offre, elle n'en n'est pas moins significative du potentiel migratoire de la Chine.

²⁶ Hugo Graeme, 1998. « The demographic underpinning of current and future international migrations on Asia » *Asia and Pacific Migration Journal*, n°1 1998, pp. 1-26

²⁷ Gildas Simon, 1995, op. cit.

5. L'Amérique latine

Tout comme la méditerranée est une ligne de fracture entre le nord de l'Afrique et l'Europe industrielle, le Rio Grande marque une ligne de partage entre une Amérique latine où subsiste des zones de pauvreté et l'Amérique du nord riche.

5.1. Avant 1980 : une forte mobilité régionale articulée autour de l'Argentine et du Vénézuéla

Durant la période qui suivit la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'en 1970, de nombreux immigrants venus d'Europe du sud (Italiens, Espagnols) s'installèrent en Amérique latine où ils espéraient construire avec leur famille une vie meilleure. A cette époque, la mobilité intra régionale était très sélective, elle concernait des jeunes hommes célibataires qui travaillent dans les productions vouées à l'exportation (culture de la canne à sucre, de la banane) en particulier au Costa Rica et en Haïti. L'absence d'enregistrement de migrations temporaires de courte durée et la clandestinité excluent la présentation de données chiffrées.

A partir des années 1970, l'Argentine et le Vénézuéla deviennent les principaux pays d'immigration d'Amérique latine. L'Argentine était le pivot du système migratoire du sud. La réussite économique de ce pays à partir des années 60 provoqua une forte demande de main-d'œuvre dans les secteurs de la construction, de l'industrie et des services. En 1980, on estimait à 700 000 le nombre d'immigrés sud américains en Argentine, un tiers venait du Paraguay, un tiers du Chili et un autre tiers de Bolivie et de l'Uruguay. La part de la population immigrante en Argentine passa entre 1960 et 1980 de 20% à 40%.

Le Vénézuéla a reçu avant 1960 des Européens, mais cette immigration a constamment décliné depuis et la proportion d'immigrants venant hors d'Amérique latine, est passée de 5,1% en 1960 à 2,9% en 1980. La demande de main d'œuvre au Vénézuéla s'est fortement accrue avec le développement de l'industrie pétrolière. Ce sont les Colombiens qui en ont le plus profité de cet appel d'offre : presque un million de Colombiens se sont installés au Vénézuéla entre 1945 et 1980. Après les migrants employés par les compagnies pétrolières, ce sont ceux utilisés comme travailleurs saisonniers dans le secteur agricole qui sont venus. Le nombre d'immigrés d'origine d'Amérique latine a été multiplié par quatre, passant de 161 000 à 651 000, entre 1965 et 1980. La chute des cours du pétrole au début des années 1980 freina l'arrivée de nouveaux migrants.

Dans la Caraïbe, la mobilité interrégionale du Vénézuéla, Brésil et de l'Amérique du nord via d'autres états-îles était un phénomène ordinaire durant

les dernières décennies. Exceptés les réfugiés et les demandeurs d'asile (par exemple de Cuba ou d'Haïti) elle concernait pour l'essentiel des hommes célibataires, le plus souvent clandestins, qui s'aventuraient à l'étranger à la recherche d'un emploi. Avant les années 80, la migration internationale dans la Caraïbe était directement liée à l'économie de plantation.

5.2. Après 1980 : le rêve nord-américain

A partir de années 70, le schéma des migrations internationales se modifia en Amérique latine. Le flux d'immigrants venant d'Europe décrût significativement alors que le flux d'émigrants d'Amérique latine vers des régions extérieures augmenta progressivement. Les années 80 dans la Caraïbe et l'Amérique latine sont marquées par des crises politiques, une augmentation de la dette extérieure, une stagnation dans la production agricole et industrielle, cet ensemble de facteurs ayant pour conséquence un accroissement de la pauvreté et de l'émigration. La crise économique provoquée par l'arrêt de la croissance et par un endettement de plus en plus lourd, conduisit les gouvernements à mener des politiques d'austérité en réduisant les aides sociales. De ce fait, une part toujours plus grande de la population se trouva en situation de précarité et dû se résoudre à partir travailler à l'étranger et en particulier vers l'Amérique du nord. Des migrants du San Salvador, de Colombie et du Guatemala renforcèrent alors le flux de Mexicains qui traversaient illégalement la frontière vers les Etats Unis. Dans la période 1980-1990, le nombre d'immigrants d'Amérique latine présents aux Etats Unis doubla, il passa de 4,4 millions en 1980 à 8,4 millions en 1990 avec un taux d'augmentation annuel de 6,5%²⁸.

Parallèlement, la mobilité intra régionale diminua sans cesser d'être significative. En effet, l'Argentine et le Vénézuéla, avec un revenu moyen trois fois supérieur à celui des autres pays d'Amérique latine, restent des pôles attractifs. Dans les autres pays ce facteur (différentiel de revenus) est beaucoup moins important. On estime à environ 4 millions le nombre de migrants intra régionaux. Les déplacements de réfugiés entre le Pérou et le Chili s'étendent, plus de 40 000 péruviens passèrent au Chili durant la crise politique et économique à la fin des années 1980 et au début des années 1990, cette situation fut aggravée par les mouvements terroristes comme ceux du Sentier Lumineux et Tupac Amaru. La croissance économique du Chili attira ensuite des milliers de Boliviens, Equatoriens, Brésiliens et Colombiens qui occupèrent des emplois mal payés du secteur informel. Beaucoup d'entre eux étaient entrés illégalement au Chili, utilisés par des trafiquants. D'autre part, des milliers de Chiliens qui avaient fui leur pays durant la dictature de

²⁸ Zlotnik Hania, 1998, op. cit.

Pinochet (1977-1990), pouvaient retourner dans leur pays. La bassin de l'Amazonie est la principale région d'attraction pour les familles sans terre, les contrebandiers et les chercheurs d'or.

Dans la Caraïbe, les migrations internationales ont retrouvé de l'élan en raison des crises politiques récentes à Cuba et en Haïti. A Haïti et à Cuba, la dégradation de la situation politique et ses conséquences économiques ont été la cause d'un exil vers les Etats-Unis. Les Etats-Unis et le Canada sont devenus les principales destinations des migrants caribéens au détriment de la Grande Bretagne. Depuis les années 1980, le tourisme joue un rôle important dans le développement économique de cette région. Par exemple, de nombreux Haïtiens ont trouvé un emploi dans l'industrie du tourisme aux Antilles hollandaises ou aux Bahamas. Cette région se caractérise par la faiblesse de ses données statistiques.

En ce qui concerne l'Amérique centrale, durant les dernières décennies le Costa Rica est devenu la principale destination des travailleurs des pays adjacents. La majorité de ces immigrants sont originaires du San Salvador et du Nicaragua, la plupart d'entre eux fuyant les guerres civiles qui ravagent leur pays. Le Mexique a une petite population d'immigrants en comparaison de sa population d'émigrants. La proportion d'immigrants au Mexique est restée stable, environ 14% de la population entre 1970 et 1980, soit 25 000 à 35 000 personnes. Cependant ces chiffres d'une part sous-estiment la proportion d'immigrants au Mexique, en particulier le nombre de réfugiés d'Amérique centrale et du sud. D'autre part, nombre de ces migrants sont dans une situation de transit au Mexique vers les Etats Unis.

5.3. La situation actuelle

En raison de la récession économique des années 80²⁹, la plupart des précédents pays d'immigration en Amérique latine (Argentine, Vénézuéla, Brésil) se sont transformés en pays d'émigration et d'immigration. Depuis 1990, l'économie vénézuélienne recherche à nouveau une main-d'œuvre faiblement qualifiée dans les pays voisins pour son industrie, et le gouvernement a commencé à recruter des travailleurs qualifiés d'Europe de l'est. L'Argentine demande également une main-d'œuvre qualifiée, et le gouvernement recherche des candidats à l'émigration dans les anciens pays du bloc soviétique, en particulier les pays baltes.

²⁹ Russel Stanton Sharon, 1994. *Migration between developing countries in Sub-Saharan Africa and Latin America*, proceedings of the United Nations Expert Meeting on Population Distribution and Migration, Santa Cruz Bolivia, 18-22 January 1993.

Des dizaines de Brésiliens ont émigré dans les années 1980 aux Etats-Unis, au Canada, au Portugal et au Japon³⁰. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un groupe de descendants d'environ 200 000 travailleurs japonais venus au Brésil entre 1900 et 1920. En plus, des milliers de familles sans terre de la région pauvre et aride du nord du Brésil ont migré clandestinement au Vénézuéla à la recherche d'or et de diamants dans les réserves indiennes du Vénézuéla. Les conséquences sont désastreuses pour les populations indigènes comme par exemple les Indiens Yanomami.

5.4. Emigration illégale et politiques migratoires

L'émigration illégale des travailleurs d'Amérique latine est principalement dirigée vers les Etats-Unis. Le nombre des Mexicains enregistrés à l'extérieur de l'Amérique latine (la plupart aux Etats-Unis) a triplé entre 1970 et 1980, atteignant plus de deux millions. Si l'on considère l'énorme nombre de migrants clandestins, le chiffre exact est donc beaucoup plus élevé : entre 1965-1975, le nombre de clandestins a fluctué autour de 400 000 par an, pour atteindre entre 1975 et 1990 environ 900 000 migrants. Depuis la politique de limitation mise en place aux Etats Unis et l'accentuation des contrôles à la frontière depuis la fin des années 80, entre 2,5 et 3 millions de mexicains ont traversé la frontière clandestinement. Beaucoup de migrants reviennent au pays après quelques années, aussi l'immigration nette pour la période 1965-1990 est-elle estimée à 5,2 millions.

La politique des états d'Amérique latine a été pendant des années celle de la « porte ouverte », en particulier en ce qui concerne l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay, avec l'objectif d'attirer des immigrants qualifiés venant d'Europe. Cependant de manière générale, les politiques d'immigration sont devenues de plus en plus sélectives après que les Etats aient mesuré les inconvénients de migrations non contrôlées et non mesurées, dues en particulier à l'accroissement des migrations intra régionales. Depuis 1990, l'immigration est devenue plus contrôlée et les migrants qualifiés sont favorisés au détriment des migrants non qualifiés. Malgré tout l'immigration reste positivement perçue par certains pays qui laissent largement entrer des immigrants sur le sol (Argentine, Vénézuéla, Brésil et Paraguay). Par contre, les autres pays d'Amérique du sud développent une politique plus restrictive. En Amérique centrale et dans la Caraïbe les états suivent des politiques de fermeture afin de réduire ou de stabiliser le nombre de migrants. Sur les treize pays d'Amérique centrale, seulement trois conservent une politique d'ouverture, celle-ci pouvant inclure des processus favorables à certains

³⁰ Stalker P., 1994. *The world of Strangers. A survey of international migration*. Geneva, International Labour Organization.

groupes. Malgré le développement de la coopération économique entre certains pays d'Amérique latine (Mercosur, le pacte andin), la coopération dans le champ migratoire est inexistante.

6. Les migrations internationales comme facteur de développement ?

Bien avant la théorie de Zelinski (1971) qui est avant tout une analyse des flux, les sociologues de l'école de Chigago (1920-1935)³¹ dans le contexte des Etats Unis, ont étudié l'assimilation des immigrants –donc des stocks- dans le melting pot américain et selon eux, ce processus dynamique se réalise sur l'espace de trois générations³².

Quel bilan peut-on tirer de la mise en perspective de ces deux théories ? On constate que quelque soit le continent il existe des flux qui donnent ou non lieu à des retours selon le contexte politico-économique des pays concernés. Lorsqu'il n'y a pas d'expulsions massives, mais au contraire des processus de régularisation, les flux se transforment en stocks avec la constitution de familles (réseaux, regroupement familial). La fixation de ces stocks avec le temps génère des communautés ethniques plus ou moins intégrées selon l'histoire et la politique en œuvre dans le pays d'accueil (multiculturalisme aux Etats-Unis, en Angleterre, ou logique républicaine en France). Cependant l'intégration de ces minorités reste l'enjeu décisif pour l'avenir à la fois pour les pays d'accueil et les pays d'origine. En ce qui concerne les pays d'accueil, le problème se pose en terme de changement dans la composition et la répartition des groupes structurant leur population. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des pays qui accueillent largement les immigrants, comme par exemple la Californie ou le Texas³³.

³¹ Ecole de Chigago voir en particulier les travaux de Robert Ezra Park, Burgess, Thomas et Znaniecki *The Polish Peasant*, Louis Wirth VOIR SCHNAPPER

³² En ce qui concerne l'immigration algérienne en France on peut se référer à Abdelmalek Sayad, 1999 *La double absence* (la chapitre « les trois âges de l'émigration »), Paris, Seuil collection Liber, 439 p.

³³ cf. Bouvier Léon, 1990. « Immigration, changement démographique et la mosaïque américaine » in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.6 n°1, pp. 5-7. D'après cet auteur, la Californie risque dès 2005 de devenir un état de « minorités-majoritaires », c'est-à-dire qu'aucun groupe ne sera majoritaire ; le Texas en 2015 risque de connaître une situation semblable.

Dans les pays d'origine, les changements démographiques auront également pour conséquence un renforcement de la pression des pays à forte fécondité du sud qui sont soit sous-développés soit sous-industrialisés. Cette donnée renvoie implicitement à la question suivante : les migrants internationaux sont-ils des agents de développement et de croissance des pays en voie de développement en raison de leurs ressources et des compétences qu'ils ont acquises ? La réponse est complexe. Tout d'abord, l'importance des transferts est significative. A titre d'exemple, en 1991, on estimait à 70 milliards de dollars les transferts annuels de revenus engendrés par le travail à l'étranger dont les deux tiers étaient destinés aux pays de départ du sud et des ex-Etats communistes. Ces transferts sont 8 fois supérieurs à l'aide publique internationale au développement au sud (9 milliards de dollars en 1991). Ils sont aussi déterminants dans l'économie de certains pays comme par exemple le Maroc, le Bangladesh les Philippines³⁴. On estime que 200 à 240 millions de personnes sont ainsi secourues par les migrants actifs. Cependant il serait illusoire de croire que les migrants internationaux de ce fait puissent être des agents de développement des zones rurales des pays en développement. En effet, s'ils assurent de quoi vivre aux familles dans les pays de départ, ils se détachent progressivement de leur pays d'origine quand ils s'installent définitivement dans le pays d'accueil. De plus, leurs conditions de travail et de vie ne leur accordent que rarement le loisir d'acquérir une qualification professionnelle leur permettant de créer ou de renforcer le potentiel industriel de leur pays d'origine.

³⁴ Gildas Simon, 1995, op. cit.